

*Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours*

## Formation continue : Ecoute et accompagnement de l'allaitement

*Les formations continues sont un outil professionnel permettant le maintien des compétences acquises, l'ajustement, le développement ou l'acquisition de nouvelles compétences et savoirs-être.*

*C'est aussi améliorer et renforcer son expertise pour toujours répondre de manière adaptée aux besoins de ses patients/clients. Enfin, c'est s'offrir une prise de recul et un temps hors de sa pratique quotidienne.*

*Centrée sur l'écoute et la relation d'aide (counselling) selon les principes de Carl Rogers, socle de notre enseignement, cette formation vous donnera des outils pour ajuster votre posture professionnelle auprès des familles accompagnées.*

### Profils des apprenants

- Professionnel·le·s de santé : Médecin, Infirmier·e, Sage-femme, Auxiliaire de puériculture, Pharmacien·ne, etc.
- Spécialistes de l'allaitement: Consultant·e en lactation IBCLC, Conseiller·e en allaitement, etc.
- Accompagnant·e Périnatal·e CeFAP®
- Spécialiste en périnatalité du CeFAP®
- Membre d'association d'accompagnement à l'allaitement
- Tout autre profil

### Prérequis

- Avoir visionné le module offert "B.a-ba de l'allaitement maternel"
- Toutes les personnes intéressées par l'allaitement maternel peuvent s'inscrire

**Durée:** 14.00 heures

### Objectifs pédagogiques

- Intégrer les outils du counselling permettant d'acquérir une posture professionnelle adaptée.
- Connaître l'origine et le développement de ce mode de fonctionnement spécifique
- Travailler les différentes attitudes dites « facilitatrices »
- Expérimenter cette approche
- Repérer ses compétences et difficultés dans la communication avec l'autre
- NB : la formation est proposée uniquement en présentiel : nombre de places limité

### Contenu de la formation

### Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Karine Goetgheluck : Psychologue. Elle est convaincue de l'importance et la nécessité d'offrir aux parents un accompagnement professionnalisé. Son objectif est de proposer des formations répondant aux attentes des acteurs de la périnatalité, avec comme point commun une approche centrée sur la personne.

Véronique Grédé : Accompagnante Périnatale CeFAP. Formée en 2012 à la relation d'aide et à l'approche centrée sur la personne de Carl R. Rogers, elle a pratiqué pendant sept années ses accompagnements en adoptant cette posture si singulière, permettant à chacun d'écrire ou de réécrire son histoire professionnelle. En 2019, elle a choisi elle-même de donner un nouveau sens à sa carrière avec l'intention d'accompagner cette fois-ci les familles lors de l'arrivée d'un enfant. Pour cela, elle a intégré la formation spécifique pour devenir Accompagnante Périnatale CeFAP® au cours de laquelle, elle a poursuivi ses apprentissages et renforcé sa posture en relation d'aide.

Equipe pédagogique support : Chargées de formation et Responsable pédagogique du CeFAP

## CeFAP

1 rue de Blahérait

33320 Eysines

Email: [contact@cefap-france.fr](mailto:contact@cefap-france.fr)

Tel: 05 47 50 12 82

[www.cefap-france.fr](http://www.cefap-france.fr)



*Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours*

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concret
- Matériel de puériculture et pédagogique

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de préformation
- Feuilles de présence
- Attestation de suivi de l'action de formation
- QCM d'évaluation en fin de formation

### Informations pratiques

Le CeFAP vous accueille au 1 rue de Blahérait 33320 Eysines.

### Accès :

Nos bureaux sont proches de l'aéroport (10 minutes en voiture) et accessibles en transports en commun :

- Rocade sortie 7 ou 8
- Tram D, arrêt « Picot »
- Lignes de bus : 2, 38, 79 - arrêt « 19 mars 1962 »

### Accessibilité :

Accessibilité Toute situation spécifique (handicap notamment) doit nous être indiquée dans les meilleurs délais pour étudier l'adaptation de la formation. Des mesures d'ajustement sont envisageables pour sécuriser le parcours de formation de chacun, avec l'intervention de notre référent handicap le cas échéant, sous réserve d'en avoir informé préalablement le CeFAP; Aucun ajustement ne pourra être réalisé à défaut d'information en amont, dans un délai raisonnable permettant la mise en place de mesures appropriées.

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1